

## **Rapport du Président FSC**

A l'exception des courses prévues sur le lac gelé d'Arosa, le 2018 a pu se dérouler normalement. L'été fut marqué à nouveau par des chaleurs inhabituelles, sans pour autant perturber le meeting du mois de juillet sur l'hippodrome d'Avenches. Ainsi, de très bonnes conditions ont accompagné un nombreux public fidèle notamment aux grands rendez-vous traditionnels.

Je veux ici exprimer aux responsables et au personnel des hippodromes la reconnaissance de tous les acteurs du monde des courses et leur transmettre les vifs remerciements de l'ensemble de la Fédération.

Comme je l'avais annoncé lors de mon précédent rapport, l'activité sportive en termes de nombre de courses organisées marque une nouvelle diminution par rapport à 2017. Avec un total de 396 épreuves en 2018, c'est 23 de moins que l'année précédente. Le trot et le galop sont en baisse de, respectivement, 21 et 2 courses. En ce qui concerne les allocations, le trot est en diminution de 9% et le galop en progression de 4.5%.

Les raisons de ce recul se confirment. L'offre de la part des hippodromes, et en particulier les courses Premium à Avenches, est encore trop importante au regard du nombre de chevaux en activité. D'une manière générale, pour qu'une épreuve soit attractive pour les parieurs, le nombre de partants devrait au moins être égal ou supérieur à 10. En 2018, en ce qui concerne les courses à Avenches servant de support aux différents paris du PMU sur le plan international, force est de constater que 47 % des épreuves de trot comptait moins de 10 partants et que cette situation concernait 63.6 % de celles de galop.

Non seulement les courses Premium ont souffert de ce manque de partants, mais également les compétitions sur les hippodromes alémaniques, en particulier en ce qui concerne la discipline de l'obstacle.

De leur côté, Galopp Schweiz et Suisse Trot éprouvent de grandes difficultés à intéresser de nouveaux membres, propriétaires individuels ou dans le cadre de Clubs. A la fois l'intérêt pour les courses et le « coût financier » rendent les actions de nos fédérations très difficiles. Ce phénomène n'est pas propre à la Suisse, mais on peut l'observer également dans de nombreux pays européens. Par ailleurs, l'origine des courses a occulté la nécessité de créer un « mouvement junior », ce qui prive aujourd'hui notre activité d'une relève dont chaque sport a besoin pour assurer sa pérennité.

Notre fédération soutient et favorise toutes les initiatives allant dans le sens d'un développement d'écoles de poneys ou de manifestations propres à intéresser et à faire participer la jeunesse au développement de contacts avec le monde équestre.

L'année écoulée confirme également que le pari sur les courses et ses retombées financières, en particulier en ce qui concerne le PMU, reste un élément primordial pour l'existence de notre sport. En 2018, pour la seconde année consécutive, on note un recul du chiffre d'affaires « hors hippodrome » tant en Suisse allemande qu'en Suisse romande, avec, en conséquence, une diminution des revenus provenant de nos accords avec les différentes sociétés de loterie. Ce recul reste toutefois contenu et suit la tendance observée en France, pays dans lequel l'Institution des courses (PMU, France Galop et Le Trot) connaît la plus grave crise de ces 25 dernières années. Les mesures prises concernant l'offre des jeux par le PMU impactent également notre activité en 2019. La décision de réduire globalement et unilatéralement de 20 % le nombre des courses servant de support aux paris comprend une diminution de 40 % des épreuves étrangères. Si les hippodromes de Zürich et de Frauenfeld perdent leurs réunions Premium (au total 15 courses), la réduction du programme Premium à Avenches concerne environ 15 % du total 2018, soit 35 courses. La réduction du nombre d'épreuves sur l'ensemble du programme PMU proposé par les instances françaises (env. 2'700) laisse envisager, par contre, une augmentation du chiffre d'affaires par course. Nous le saurons en mars – avril 2019.

Le programme 2019 tient compte de cet ajustement à Avenches, et de la suppression d'une réunion sur l'hippodrome de Diesldorf. Le programme provisoire 2019 prévoit 67 journées et demi-journées avec 375 courses dont 165 de galop et 210 de trot. Ce programme proposé pour 2019 en Suisse doit permettre de répondre aux besoins des propriétaires et entraîneurs, tout en améliorant le nombre de partants par épreuve, à la faveur des hippodromes, du public et des turfistes.

En ce qui concerne les activités du Comité de la Fédération Suisse des Courses en 2018, vous trouverez les rapports des différentes commissions ainsi que du Jury sportif dans le document mis à disposition de l'Assemblée des délégués.

Sur le plan financier, notre Association présente un bénéfice de CHF 8'593.55. Ce résultat permet de constater au bilan un bénéfice net reporté de CHF 1'820.20. Dans un souci de contenir les coûts au niveau actuel, il sera proposé à l'Assemblée des délégués de reconduire les cotisations et taxes pour 2019 semblables à celles prélevées en 2018.

Au terme de ce rapport, je remercie particulièrement les membres de mon Comité pour leur confiance et leur soutien tout au long de l'année écoulée. Mes vifs remerciements vont également à tous ceux qui œuvrent tout au long de l'année au sein des comités, des commissions et sur les hippodromes afin d'assurer l'organisation des courses et la gestion des différentes Fédérations.

A toutes et à tous, je forme des vœux de santé et de succès pour 2019.

Avenches, le 18 janvier 2019

Votre Président  
Jean-Pierre Kratzer